



Comité Social Académique Spécial Départemental Jeudi 16 mars 2023

Déclaration liminaire

Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSASD des Bouches-du-Rhône,

Depuis plusieurs mois, les salariés se mobilisent massivement contre la réforme des retraites Macron/Borne que rien ne justifie.

Rien ne justifie en effet :

- le recul de l'âge légal de la retraite à 64 ans,
- l'accélération du passage à 43 annuités pour avoir droit à une retraite à taux plein
- la remise en cause de l'existence des régimes spéciaux, remise en cause qui ouvre la porte à une future suppression des régimes de retraite des fonctionnaires, dont le Code des pensions civiles et militaires, qui nous garantit une retraite calculée sur la base de 75% du traitement des 6 derniers mois de carrière.

Après les lois travail et de transformation de la Fonction Publique qui ont accentué la souffrance et la maladie au travail, c'est donc la retraite des morts que le gouvernement nous prépare et pour les plus « chanceux », des pensions misérables minorées par une décote.

Le gouvernement s'obstine et veut faire passer sa réforme coûte que coûte.

Plus que jamais, FO revendique le retrait total du projet de réforme des retraites, il reste non négociable, non amendable.

Et pendant que M. Macron et sa ministre Mme Borne veulent nous faire travailler 2 ans de plus durant notre carrière, le Ministre de l'Éducation Nationale propose aux enseignants, à travers son « Pacte », de travailler 2 heures de plus par semaine comme seule réponse à l'effondrement de leur pouvoir d'achat ! Les annonces concernant les nouvelles missions des professeurs des écoles en collège et la suppression de la technologie en 6e sont inacceptables et rejetées par la très grande majorité des enseignants du primaire.

La FNEC FP-FO exige le respect des statuts particuliers et le maintien de l'enseignement de la technologie en 6e.

La FNEC FP-FO refuse ce « Pacte » et la territorialisation de l'École accélérée par le piège des concertations CNR, généralisation de l'expérimentation marseillaise, des « fonds d'innovation pédagogique », qui pourraient également être assortis d'une rémunération à la tête du client en fonction de leur investissement.

Quant à la revalorisation dite « socle », elle est uniquement indemnitaire et ne permettra même pas à une majorité de personnels de compenser l'inflation de cette année. Et rien ou presque pour les AESH...

Nous approuvons pleinement la décision de notre fédération nationale et, à sa suite, de l'ensemble des organisations syndicales de quitter les concertations concernant le « pacte enseignants ».

Nous refusons une « fausse augmentation » des salaires, conditionnée à de nouvelles missions et nous exigeons une vraie revalorisation indiciaire pour tous de 25%, sans contrepartie, afin de compenser la perte de pouvoir d'achat enregistrée depuis 20 ans.

Dans une récente interview, concernant la rentrée scolaire de septembre 2023, le ministre prévoyait déjà une rentrée qui « *ne sera pas spectaculairement différente de 2022* ». La réalité, c'est que la rentrée 2022 a été catastrophique et que la rentrée 2023 s'annonce encore plus difficile, notamment avec la suppression de plus de 2.000 postes d'enseignants, dont 1167 dans le 1er degré. Dans son document de présentation au CTM, le ministre indique que 900 professeurs stagiaires supplémentaires seraient à temps complet en classe et non plus à mi-temps. Il estime ainsi pouvoir compenser 450 suppressions de postes en dégradant les conditions déjà précaires de formation des stagiaires. Outre le fait que rien ne peut garantir à cette étape que cela sera le cas puisque cela dépend des diplômes des lauréats, ni même que ces stagiaires seront bel et bien recrutés, l'addition pourrait donc être encore plus salée !

Les raisons pour lesquelles le gouvernement supprime ces milliers de postes sont les mêmes que celles qui motivent la contre-réforme des retraites. Il faut en effet financer la loi de programmation militaire de plus de 415 milliards sur cinq ans, en hausse de 38% par rapport à la précédente, tout en remboursant les intérêts d'une dette qui n'est pas celle des travailleurs. Cette augmentation du budget militaire est à mettre en relation avec la mise en place du Service National Universel qui remet en cause l'instruction et cherche à militariser et embrigader la jeunesse. La FNEC FP-FO exige l'abandon du SNU.

En conséquence des décisions ministérielles, notre département se voit donc accorder une dotation de 0 poste pour le 1er degré, alors que des centaines de postes manquent pour assurer les remplacements, réduire les effectifs par classe, reconstituer et développer les RASED, scolariser correctement les élèves non francophones...

La baisse démographique reste relative par rapport au nombre d'écoles dans les Bouches du Rhône (environ 1 élève/école !)

Les écoles ont besoin de postes pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'apprentissage pour les élèves qui souffrent encore du retard créé par le confinement et l'enseignement à distance. C'est tout le contraire qui se produira à la prochaine rentrée :

- La création de 20 postes de brigades départementales est insuffisante, compte tenu du nombre d'enseignants non remplacés et l'embauche de contractuels cette année,
- L'abaissement du repère d'ouverture en maternelle sur celui de l'élémentaire n'est pas appliquée uniformément sur l'ensemble des écoles du département,
- De même pour le plafonnement souhaité à 24 en GS, CP et CE1 hors éducation prioritaire,
- La création de postes ULIS et UPE2A reste très insuffisante compte tenu de la situation dans notre département (arrivée massive d'élèves non francophones et augmentation des élèves notifiés MDPH qui nécessitent une scolarisation en établissements spécialisés...)
- Des RASED qui sont toujours exsangues (aucune création de poste E et psyEN, 1 seul poste supplémentaire de référent...)

Avec cette dotation de 0 postes pour notre département, vous faites pourtant le choix, Monsieur le DASEN, de créer 11 postes d'encadrement « hors la classe », autant de postes qui auraient permis d'abonder notamment la brigade remplacement, les postes ULIS ou UPE2A, dans l'intérêt primordial des élèves et des personnels. Les collègues ne peuvent que le ressentir comme une provocation supplémentaire alors que la souffrance au travail devient de plus en plus grande !

Nous demandons que ces 11 postes soient mis dans les postes nécessaires aux ouvertures de classes que nos collègues jugent nécessaire, et cela dans l'intérêt des élèves.

Nous demandons que les 17 ETP utilisés dans le cadre des décharges supplémentaires de « Marseille en Grand » soient rendus à la brigade de remplacement.

Nous demandons à connaître tous les postes retirés de la classe mis sur des missions particulières départementales ou académiques. La multiplication de ces missions ces dernières années se fait au détriment des élèves et des personnels qui se voient refuser leur demande de temps partiel ou de disponibilité, alors que leurs conditions de travail sont détériorées et que le temps partiel devient une « soupape de sécurité » qui permet à des personnels de tenir.

Nous dénonçons la fermeture de l'école spécialisée Esperanza à Marseille et nous revendiquons la création de toutes les structures spécialisées, avec des personnels qualifiés, à hauteur des besoins de notre département. Nous continuons à nous opposer à toute inclusion systématique et forcée.

Nous contestons les nombreuses fusions d'école, à l'initiative des municipalités et les regroupements de direction, à l'initiative des IEN et encouragés par la DSDEN qui assume la volonté d'attribuer à des directeurs des nouvelles fonctions, conformément aux nouvelles dispositions de la loi Rilhac, dont nous continuons à demander l'abrogation.

Pour toutes ces raisons, la FNEC FP FO ne validera pas ce projet de carte scolaire, inscrite dans cette logique comptable d'enveloppe fermée qui dégrade encore plus les conditions de travail des enseignants. Nous dénonçons la dotation provocatrice de 0 poste et exigeons la création des postes en nombre suffisant pour assurer les ouvertures nécessaires et empêcher les 161 fermetures.

Nous accompagnerons toutes les équipes qui revendiquent légitimement les postes nécessaires pour fonctionner.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons, Monsieur le DASEN, de bien vouloir répondre favorablement aux demandes d'audiences des équipes enseignantes et des parents d'élèves qui vous ont sollicités et qui sont présents aujourd'hui devant la DSDEN, à l'occasion de ce CSASD.

Nous vous remercions de votre écoute et des réponses que vous pourrez nous apporter.

Voeu : Le CSASD 13 demande la création d'au moins 15 postes UPE2A dans le 1^{er} degré pour la rentrée 2023. Face à l'augmentation constante du nombre d'élèves allophones accueillis, ces postes sont nécessaires pour la dispense des 9h minimum hebdomadaire d'enseignement linguistique à chacun d'entre eux et pour l'amélioration des conditions de travail des enseignants UPE2A.